



VERNY EN IMAGES



ÉDITO

Les NAP (nouvelles activités périscolaires) représentent une action exemplaire à Verny. Imposées aux communes dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la municipalité a élaboré son projet éducatif de territoire (PEDT) avec l'aide d'un comité de pilotage créé à cet effet.

À Verny, les activités après l'école sont organisées les lundis et vendredis de 15h à 16h30, en lieu et place des ¾ d'heure journaliers préconisés. Une dérogation a été demandée à l'Inspection Académique. Grâce à l'engagement bénévole d'associations, d'habitants et d'élus, nos enfants ont bénéficié gratuitement d'activités soutenues et variées durant ces 3 années.

Organisation bien rodée, satisfaisante pour tous mais qui reste fragile. Par décret du 28 juin, le nouveau gouvernement propose de laisser le choix aux communes de revenir ou non à la semaine de 4 jours dès la rentrée prochaine. Un certain nombre de municipalités se sont déjà prononcées en ce sens.

Qu'en sera-t-il à Verny en septembre ? Après débat en conseil d'école et dans le comité de pilotage, il a été décidé de ne pas agir dans la précipitation, de prendre le temps de la réflexion et donc de ne rien changer pour la rentrée 2017. Nous prendrons ce temps pour arrêter notre pensée, dans la concertation et l'observation. Il faudra alors se poser la question centrale des vrais besoins de l'enfant. Où est véritablement l'intérêt de l'enfant ?

Pour l'heure, un grand merci à celles et ceux qui encadrent les différents « ateliers ». Vous pouvez le faire également, si vous avez une idée d'animation ou d'activités, un peu de temps à consacrer, faites-vous connaître à la mairie, vous serez les bienvenus. Merci par avance.

Bel été à vous toutes et tous.

Sincèrement,

voire maire
Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine
Vice-Présidente de la CCSM



Festival mosellan de marche nordique



Inauguration vestiaires foot par CCSM



Fête de l'école



Tournoi de foot



Fête de la musique



Fête du judo



Insolivres « culture au jardin »



Panneau potager - activités NAP



Nouvelle porte dépendances du château



Inauguration boîte à livres Lions Club



Remise dictionnaires aux CM2



Fête du 14 juillet



CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL DU 12 JUIN 2017

Principales décisions :

- Décisions prises par délégation :
 - commande de travaux de signalisation et de réfection de voiries
 - prêt de 100 000 € à taux zéro sur 15 ans pour la rénovation énergétique de la trésorerie
- Attribution d'une subvention pour les sorties scolaires de l'École de Verny (8,50 € par élève)
- Décision d'acquisition d'une tondeuse autoportée pour un coût de 19 730 € HT
- Demande de subventions et plan de financement pour le pôle d'accueil du Fort WAGNER (total des travaux 76 413,30 € HT dont 6641,33 € pris en charge par la commune de Verny)
- Choix des entreprises pour les travaux du Parc du Château :
 - Voirie et aménagement DHR pour 311 032,28 € HT
 - Réseaux secs TRASEG-Citeos pour 42 408 € HT
 - Espaces verts DHR pour 72 728,21 € HT
- Marché de rénovation énergétique de la trésorerie : attribution du lot « chauffage » à la société C2G pour un montant de 7518,23 € HT et nouvelle consultation pour les lots « isolation, façade et menuiserie »

- Signature de conventions :
 - avec la LPO, classant le Parc du Château comme refuge LPO
 - avec les Archers du Vernois pour la construction d'un pas de tir
- Déclassement et vente de deux petites parcelles de terrain communal pour un montant total de 3042 €
- Achat d'horloges astronomiques (5545,06 € HT) et mise en œuvre de l'extinction partielle de l'éclairage public
- Motion contre la réforme des demandes de cartes nationales d'identité.

CONSEIL DU 30 JUIN 2017

Décision :

- Désignation des délégués des conseils municipaux en vue des élections sénatoriales.

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

AU REVOIR MONSIEUR LE DIRECTEUR !

Après 39 années de bons et loyaux services à l'Education Nationale, François Valentin, directeur de l'école primaire de Verny, quitte ses fonctions pour une retraite que nous lui souhaitons heureuse. Habitant Verny depuis 1984, il a été nommé directeur de l'école maternelle en 1997. Depuis 2005, il était LE directeur de notre école.

Un pot de départ a été organisé par la municipalité avec ses nombreux amis, collègues, anciens collègues, parents d'élèves, élus, personnel communal, présidents d'association, en présence de Monsieur Kamal - Inspecteur de l'Education Nationale - d'élèves et d'anciens élèves. La collecte organisée lui permettra de s'offrir le vélo de son choix.

Il passe la main à Gilles Escoffres, ami et voisin, verinois de longue date. Tous deux ont la même passion pour ce beau métier d'enseignant. Si François Valentin quitte son école, il saura encore être présent pour les enfants puisque, 1er adjoint à la mairie, il sera délégué aux affaires scolaires et continuera à assurer l'organisation des NAP.

Au revoir monsieur le directeur,
Bienvenue à votre successeur !



VOIR LA NUIT SOUS UN AUTRE JOUR

Depuis le 21 juin, la commune a mis en œuvre l'extinction partielle de l'éclairage public. Elle est modulée en fonction du rythme de vie de la population. En été, soit jusqu'au 15 septembre, les lampadaires publics sont éteints à minuit en semaine et à une heure du matin le week-end. En automne et au printemps, l'extinction aura lieu à 23h ; en hiver, de 23h à 6h. Il n'y aura pas d'extinction les 24 et 31 décembre, et aucun éclairage le 14 octobre « jour de la nuit », manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse.

Pour permettre l'extinction, nous avons équipé les quinze armoires électriques d'horloges astronomiques. Celles-ci pilotent l'allumage en fonction de l'heure de coucher du soleil de l'éphéméride. Au niveau écologique, éteindre permet de rétablir la nuit noire, nécessaire à la vie nocturne comme diurne. De plus, cela génère des économies d'énergie en proportion de la durée d'extinction.

Contrairement au légitime sentiment d'insécurité de quelques-uns, les statistiques de la Gendarmerie Nationale démontrent que l'impact d'une telle décision dans les communes où l'extinction est pratiquée est nul. La plupart des méfaits sont constatés en soirée, entre 17h et 19h30, voire dans la journée. Concernant la vitesse, elle est supérieure dans les endroits éclairés. Dans les endroits non éclairés on roule plus doucement, il y a un effet bénéfique sur la conduite.



ZONE LE FORT

Ce secteur de Verny voit apparaître de nouvelles activités. Certaines sont des déplacements du centre du village tel que le cabinet dentaire ou Emilie, notre fleuriste ; d'autres sont des créations d'entreprise sur le ban communal comme la nouvelle boulangerie pâtisserie L'Atelier des Co'Pains de Laëtitia et Hervé.

En se déplaçant juste au-dessus de la pharmacie, le cabinet dentaire élargit ses services avec la mise en œuvre d'un cabinet d'implantologie dentaire. Emilie, dans l'une des deux nouvelles cellules du Carrefour Contact, peut vous recevoir dans un espace lumineux et convivial. Quant à L'Atelier des Co'Pains dans la deuxième cellule, il propose avec son salon de thé une offre complémentaire à la boulangerie de Marion et Christophe au centre du village.

Comme vous pouvez le constater, chaque jour les autres parcelles voient aussi des bâtiments sortir de terre.



LA RONCERAIE C'EST PARTI !

La réunion publique de présentation du 30 juin a donné le coup d'envoi de la commercialisation des 32 parcelles de l'éco-lotissement communal.

Vous avez eu des précisions dans la feuille de la ronceraie n°2 distribuée dans les boîtes aux lettres. Retrouvez les choix originaux issus du travail du comité de pilotage et des professionnels qui l'accompagnent en vous adressant à la mairie. Vous pourrez vous procurer les documents en rapport, également téléchargeables sur le site de la commune www.verny.fr rubrique La Ronceraie, et demander à rencontrer un élu.

Vous serez prochainement informés des ateliers thématiques destinés aux futurs acquéreurs. Ils seront également ouverts gratuitement à tous les verinois, permettant à ceux qui le veulent de profiter de cette expérience pour améliorer leur habitat existant ou futur.

SIGNALÉTIQUE VERTE

Des plaques descriptives ont fleuri dans le Parc du Château aux pieds des vingt arbres reconnus comme « remarquables ». Elles permettent aux promeneurs de les identifier par leur nom, leur famille botanique et leur origine géographique. Pour rappel, la 1ère phase d'aménagement du parc a permis de renouveler le patrimoine vert existant, par des coupes mais aussi de nombreuses nouvelles plantations.

Un panneau a également été apposé pour signaler le Ginkgo Biloba du centre Faber, arbre mythique. Pour compléter, quatre panneaux ont été placés dans des secteurs choisis afin de vous rappeler les bienfaits de la tonte raisonnée.

A noter le soutien financier de GRDF à cette opération, la commune l'en remercie.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Emma Bohan Perreta née le 21 avril
Malya Monier Anello née le 28 juin
Leny Malmonté Massini né le 3 juillet

MARIAGES

Jérémie Ott et Morgane Girsch le 3 juin
Eric Martin et Justine Diamantini le 8 juillet
Régis Maire et Nathalie Vagneur le 8 juillet

ON EN CAUSE

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

Chacun aura remarqué les nouveaux panneaux permettant de trouver correctement son chemin et de se déplacer de la façon la plus cohérente possible dans Verny. La signalétique déjà en place avait besoin d'un bon coup de jeune, d'indications plus nombreuses et à jour. C'est maintenant chose faite.



NOUVELLE VENUE

Les services techniques de la mairie ont accueilli Aurore Didier en mai dernier pour renforcer l'équipe. Agent polyvalent, elle intervient essentiellement dans la bonne tenue des bâtiments communaux et vient également prêter main forte à l'entretien des espaces verts et des voiries.

Son intégration s'est parfaitement déroulée, sous la vigilance de Patrice Weitzel, responsable des services techniques. Nous souhaitons à Aurore plein épanouissement à Verny !



HORAIRES VISITES FORT

En juillet et août, la visite du Fort WAGNER est possible tous les jeudis et dimanches à 14h30. Tarif adulte 8 €, durée environ 3h.

Renseignements : 03 87 52 76 91 ou 06 85 25 47 68.

RÉUNION PUBLIQUE

A un peu plus de la moitié de son mandat, l'équipe municipale invite tous les verinois à la rencontrer : **vendredi 13 octobre à 20h** à la mairie. Ça sera l'occasion de faire le point sur les réalisations, de vous présenter les projets en cours et à venir, et de dialoguer. Venez nombreux à ce rendez-vous citoyen !

AGENDA

Mairie

- **Horaires d'été** : fermée au public les après-midi du 17 juillet au 14 août inclus, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h
- **Marché** tous les dimanches de 8h à 12h - halle communale

- **Samedi 9 septembre à partir de 15h centre Faber** : forum des associations
- **23-24-25 septembre centre Faber** : bourse aux vêtements d'hiver, organisée par l'AFRV
- **Samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre** : fête du village et brocante, organisées par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Verny, Les Archers du Vernois, La Pétanque Vernoise et le Football Club
- **Vendredi 13 octobre à 20h mairie** : réunion publique municipale
- **Dimanche 22 octobre à 14h centre Faber** : loto organisé par Les Archers du Vernois
- **23-24-25 octobre** : animations sports loisirs organisées par le Judo Club Verny